



Mairie de Cannes

VILLE DE CANNES

[Catégorie C - Filière Animation - Adjointes d'animation territoriaux](#)

RESPONSABLE ACCUEIL PERISCOLAIRE ET/OU EXTRASCOLAIRE H/F

Date limite de candidature : 21-06-2024

Présentation de la direction et définition du poste

Qui nous sommes ?

La Ville de Cannes (Alpes-Maritimes) surclassée 150 000 - 400 000 habitants, est membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins. Située à l'Ouest du Département sur la Côte d'Azur, la Ville est une station balnéaire mondialement connue pour son festival du film, son port de plaisance, sa croisette bordée de palaces. Bordée par le massif de l'Esterel et la méditerranée, elle offre un environnement exceptionnel. La ville détient de nombreux prix et labels : Ville éco-propre, développement durable, handiplage, Ville fleurie, Pavillon bleu.... Son Palais des Festivals et des Congrès vient d'obtenir le Label Sécurité Sanitaire et le Label Ecovid, certification sanitaire pour les structures d'accueil du public.

La Direction de l'Éducation de la Ville de Cannes recherche un responsable des accueils périscolaire et/ou extrascolaire H/F.

La Direction de l'Éducation conduit la politique éducative de la Ville. Elle assure le fonctionnement des 31 écoles maternelles et élémentaires publiques et organise les activités périscolaires et extrascolaires. Elle initie un fort partenariat avec l'Éducation nationale, les chefs d'établissements d'enseignement et les organismes institutionnels de l'enfance. Elle coordonne les interventions des différents services municipaux concernés.

Environ cinq mille trois cents élèves, plus de trois cent soixante agents territoriaux, quelques cinq cent mille repas servis par an, voici les chiffres clés du service éducation de la Ville de Cannes.

Sous l'autorité des coordinateur d'animation, vous assurez la responsabilité d'un Accueil Collectif de Mineurs en périscolaire et en extrascolaire.

Vous êtes plus particulièrement chargé :

- de mettre en œuvre un projet pédagogique d'accueil
- d'encadrer et animer des activités pour les enfants de 3 à 12 ans durant les temps périscolaires et extrascolaires
- d'accompagner les animateurs dans l'élaboration de leurs projets d'activités
- d'organiser l'accueil des enfants
- d'animer les réunions d'équipe hebdomadaires
- de rédiger les programmes d'activités
- d'effectuer les évaluations des animateurs et repérer leurs besoins en formation
- d'assurer les relations avec les familles
- de travailler en partenariat avec l'Éducation Nationale

Profil et compétences recherchés

- Capacité à diriger une équipe, sens relationnel avec les agents et les partenaires institutionnels
- Bonnes qualités pédagogiques
- Sens des responsabilités, prise d'initiatives, autonomie

- Grande disponibilité, mobilité
- Maîtrise de la réglementation applicable aux accueils
- Capacités rédactionnelles

Conditions de travail et environnement

Ce poste requiert un **diplôme permettant d'exercer les fonctions de direction en accueils sans hébergement pour mineur**.

(Liste des diplômes éligibles: Arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.)

Le diplôme pour un encadrement d'un accueil de plus de 80 enfants (BPJEPS ...) est souhaité option LTP obligatoire.

HORAIRES DANS LE CADRE DE L'ANNUALISATION:

En périodes scolaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15-8h30, 11h15-18h30 (accueils périscolaires matin, midi et soir + les réunions de 14h15 à 16h)

Mercredi : 7h30-17h30 ou 8h30-18h30

En périodes hors scolaire: la moitié des vacances scolaires en semaines de 47,5 heures.

LIEU: Ecole Cannes ou Cannes La Bocca

Permis B.